



AMOUR

TITE-LIVE – HISTOIRE ROMAINE, I, 58 (31 AV/ 17 APR.JC)

Sextus Tarquin, le fils du roi Tarquin le Superbe, a surpris une nuit chez elle la vertueuse Lucrèce et l'a violée.

Lucretia, maesta tanto malo, nuntium Romam eumdem ad patrem Ardeamque ad virum mittit, ut cum singulis fidelibus amicis veniant ; ita facto maturatoque opus esse ; rem atrocem incidisse. Sp. Lucretius cum P. Valerio, Volesi filio, Collatinus cum L. Junio Bruto venit, cum quo forte Romam rediens ab nuntio uxoris erat conventus. Lucretiam sedentem maestam in cubiculo inveniunt. Adventu suorum, lacrimae obortae quaerentique viro : « Satin salve ? » « Minime, inquit ; quid enim salvi est mulieri, amissa **pudicitia** ? Vestigia viri alieni, Collatine, in lecto sunt tuo ; ceterum corpus est tantum violatum, animus insons ; mors testis erit. Sed date dexteras fidemque haud impune adultero fore. Sex. est Tarquinius, qui hostis pro hospite, priore nocte, vi armatus, mihi sibique, si vos viri estis, pestiferum hinc abstulit gaudium ». Dant ordine omnes fidem ; consolantur aegram, animi avertendo noxam ab coacta in auctorem delicti : mentem peccare, non corpus, et unde consilium afuerit, culpam abesse. « Vos, inquit, videritis, quid illi debeatur ; ego me etsi peccato absolvo, suppicio non libero ; nec una deinde **impudica** Lucretiae exemplo vivet. » Cultrum, quem sub veste abditum habebat, eum in corde defigit, prolapsaque in vulnus, moribunda cecidit. Conclamant vir paterque. Brutus, illis luctu occupatis, cultrum ex vulnere Lucretiae extractum manantem cruento prae se tenens, « Per hunc, inquit, castissimum ante regiam injuriam sanguinem, juro, vosque, dii, testes facio, me L. Tarquinium Superbum cum scelerata conjugae et omni liberorum stirpe, ferro, igni, quacumque dehinc vi possim, exacturum nec illos nec alium quemquam regnare Romae passurum. »

Lucrèce, accablée par un si grand malheur, envoie le même messager à son père à Rome, et à son mari à Ardea, leur demandant de venir chacun avec un ami fidèle : en l'occurrence, il faut agir, et vite ; une chose épouvantable est arrivée. Spurius Lucretius arrive avec Publius Valerius, fils de Volesus, et Collatinus avec Lucius Junius Brutus, avec lequel par hasard il rentrait à Rome quand il reçut le message de son épouse. Ils trouvent Lucrèce assise, accablée, dans sa chambre. A l'arrivée des siens, ses pleurs se mettent à couler ; son mari lui demande : « Est-ce que ça va ? - Non, pas du tout, dit-elle ; que reste-t-il à une femme quand elle a perdu sa **pudicitia** ? Les traces d'un autre homme que toi, Collatin, sont dans ton lit ; mais seul mon corps a été violé, mon âme est pure ; la mort m'en sera témoin. Mais jurez que cet adultère ne restera pas impuni. C'est Sextus Tarquin qui venu en ennemi, pas en hôte, la nuit dernière, par la force, en armes, est venu arracher d'ici un plaisir qui lui sera funeste autant qu'à moi, si vous êtes des hommes. » Tous jurent à tour de rôle ; ils consolent la malheureuse, en rejetant la faute non sur la victime mais sur l'auteur du délit : c'est l'esprit qui est coupable, pas le corps, et il n'y a pas de faute sans intention. « A vous de voir, réplique-t-elle, ce qu'il convient de faire contre lui ; mais moi, même si je m'absous du crime, je ne m'affranchis pas du châtiment ; aucune femme **impudica** ne pourra désormais survivre en invoquant l'exemple de Lucrèce. » Elle tenait caché sous sa robe un poignard : elle se le plante dans le cœur, et glissant en avant sur sa blessure, mourante, elle s'écroula. Son mari et son père poussent les haut cris. Brutus, lui, tandis que les autres s'abandonnent à leur douleur, retire le poignard de la blessure de Lucrèce, dégoulinant de sang, et le tenant devant lui il s'exclame : « Par ce sang, si pur avant l'outrage du fils du roi, je jure, et vous, dieux, je vous prends à témoins, de poursuivre Lucius Tarquin le Superbe et sa femme criminelle et toute la race de ses enfants, par le fer, par le feu, par tous les moyens en mon pouvoir, et de ne plus souffrir de rois à Rome, ni eux ni aucun autre¹. »

1 Nous sommes en 509 av. JC : la révolution déclenchée par Brutus va instaurer la République romaine et le consulat.